

Délégué à la Protection des Données externalisé

ETUDES NOTARIALES



Avocat

au barreau de Nantes depuis 2010, en droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et en droit pénal

Enseignement

CESI-EXXIA (école d'ingénieurs informatiques) à Saint-Nazaire

IMIE (institut des métiers de l'informatique et de l'entreprise) à Nantes

Sensibilise aux problématiques liées à la collecte des données à caractère personnel

Certifié

Spécialité Délégué à la Protection des Données (formation labellisé par la CNIL)

Secteurs

Collectivités et établissements publics

Entreprises

Benoît RIVAIN

17, rue La Noûe Bras de Fer 44200 Nantes
contact@rivain-avocat.com
02 49 09 84 41 | rivain-avocat-protection-donnees.com

Les missions du DPO

- ✓ Conseil du Responsable de Traitement
- ✓ Formation et information des collaborateurs
- ✓ Tenue du registre des traitements
- ✓ Réalisation des études d'impact
- ✓ Point de contact CNIL et individus

Le conseil du Notaire Responsable de Traitement (RT)

- ✓ Réponse aux demandes de conseil,
- ✓ Vérification de la compatibilité des outils métiers du Notaires (Fiducial, Genapi, Adsn),
- ✓ Vérification des mentions d'information sur l'ensemble des supports (actes, conditions générales, site internet...)
- ✓ Alerter sur des traitements non conformes,
- ✓ ...

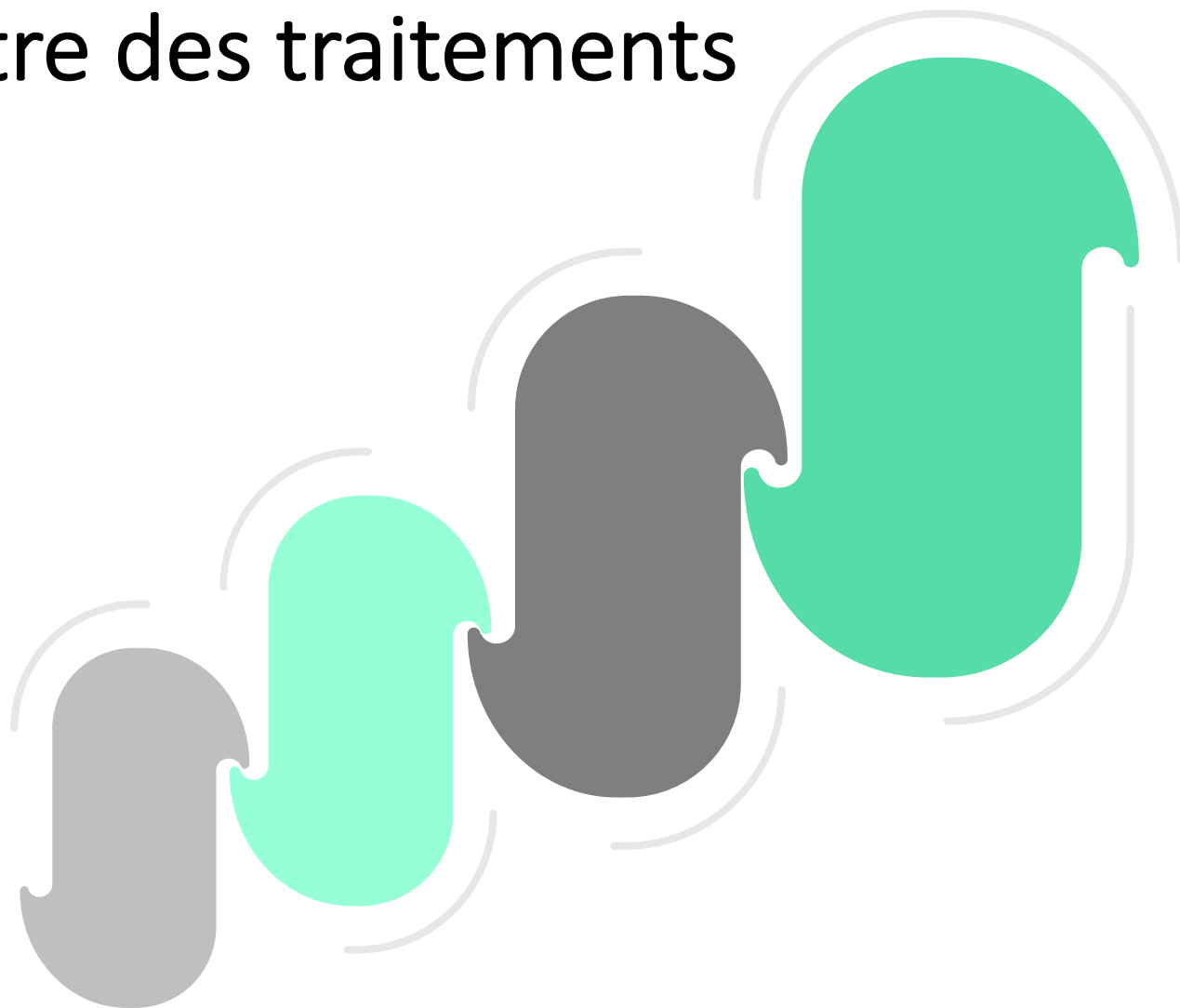


La formation et l'information de vos études

- ✓ Réalisation de fiches d'information et d'actualité, fiches de procédure, guide de bon usage, etc...
- ✓ Réponse aux questions des études notariales sur une plateforme dédiée (WIMI) avec un channel de discussion, une plateforme de mise à disposition et la possibilité de réaliser des appels vidéo et audio sécurisés.

Tenue à jour du registre des traitements

Véritable photographie de vos traitements, le registre des traitements vous permet de démontrer votre conformité lors d'un contrôle CNIL et vous aide à informer vos clients sur les traitements de données que vous mettez en œuvre.



Être consulté dans la réalisation d'une étude d'impact

Dans le cadre de la création de nouveaux traitements ayant un impact significatif sur la vie privée de vos clients.

Echange privilégié avec la CNIL

Point de contact avec l'autorité de la CNIL et les individus faisant l'objet d'un traitement



Prestation proposée

- ✓ Vérification du site internet, des outils métiers et des mentions d'information des clients sur l'ensemble des supports, élaboration de recommandations spécifiques;
- ✓ Vérification du registre des traitements et mise à jour, élaboration de fiches d'information, notes de service ou de guides de bon usage, mise à disposition d'une plateforme d'échange sécurisée (WIMI) pour répondre aux questions soit en forum, soit en direct.
- ✓ Echanges CNIL et individus*, démarches administratives.



** Dans la limite de 10 demandes par an et par étude*

Synthèse financière

Forfait par étude

PRIX FORFAITAIRE ANNUEL	PRIX HT
MISSION DPO	500.00 €

Offre réservée aux études comprenant moins de 5 personnes.

Au-delà, tarification sur demande.

Tarif au-delà du forfait :

heure 180€ HT | demi-journée 600,00€ | journée 1200,00 €



Benoît RIVAIN

17, rue La Noüe Bras de Fer 44200 Nantes

contact@rivain-avocat.com

02 49 09 84 41

rivain-avocat-protection-donnees.com